

cultivateurs recevraient du gouvernement un meilleur traitement, soit en prix de parité soit en versements d'appoint. Non, le ministre de l'Agriculture aura beau discuter, il n'arrivera pas à dissiper l'impression que ces honorables messieurs ont créée d'un bout à l'autre du pays: "Confiez-nous le pouvoir, et nous vous assurerons des prix de parité",—sous forme de diverses modifications présentées à la Chambre par le premier ministre actuel,—"et nous vous assurerons des versements d'appoint",—caractérisé par les observations qu'ont faites au cours de deux campagnes électorales des honorables messieurs qui siègent en face.

La délégation de cultivateurs qui est venue récemment à Ottawa a été l'une des plus belles délégations qui se soit jamais présentée dans la capitale. Elle a su se comporter et bien présenter sa cause. Elle est venue parce que le gouvernement actuel, par ses porte-parole, a donné l'impression, au cours de deux campagnes électorales, que le gouvernement allait inaugurer un programme apte à assurer un meilleur traitement aux cultivateurs. Elle a demandé au gouvernement de poursuivre ce programme.

Mon honorable ami dit qu'il n'a pas trouvé de mécontents dans sa circonscription. Eh bien, il ferait mieux de parcourir tous les coins de sa circonscription, comme devraient le faire aussi tous les autres honorables députés de l'Ouest afin de vérifier si oui ou non l'interprétation optimiste qu'il vient de donner est conforme à la réalité. J'y suis allé, moi aussi dans l'Ouest, récemment, et je n'y ai assurément pas décelé cette satisfaction dont a parlé l'honorable préopinant, homme bienveillant, mais mal informé.

Non seulement le gouvernement actuel a-t-il promis des versements d'appoint, aux cultivateurs de l'Ouest, mais il a promis aux cultivateurs du Canada tout entier d'adopter un programme de soutien des prix comme les cultivateurs n'en avaient jamais vu de pareil, garantissant un revenu de base satisfaisant à quiconque se livre à l'agriculture.

Dans ma propre circonscription d'Essex, on nous a dit que nous obtiendrons des versements d'appoint et des prix minimums non seulement pour le soja et les betteraves sucrières mais pour le maïs. Il n'a pas été beaucoup question que nous allions ou non avoir un prix minimum pour le maïs et d'après les renseignements qui découlent des déclarations faites par le ministre de l'Agriculture relativement à la situation dangereuse qui semble se faire jour à son avis...

**M. Horner (Acadia):** L'honorable député permettrait-il qu'on lui pose une question?

[L'hon. M. Martin.]

**L'hon. M. Martin:** ...il semble que non seulement nous n'allons pas obtenir un prix minimum pour le maïs, mais aussi que le prix minimum existant à l'égard des autres denrées ne sera pas maintenu. Maintenant que j'ai fini ma phrase, je répondrai avec plaisir à la question de mon honorable ami.

**M. Horner (Acadia):** Vu que le parti dont mon honorable ami est membre n'a pas encore déclaré s'il adhérerait totalement à ce mémoire, l'honorable député consentirait-il à se prononcer sur la question? J'appuie bien sur les mots "adhésion totale".

**L'hon. M. Martin:** Il semble que mon honorable ami n'ait pas lu les remarques formulées par le chef du parti libéral dans les journaux...

**M. Horner (Acadia):** J'ai lu ces observations.

**L'hon. M. Martin:** ...au moment où il a reçu cette délégation. Le chef de l'opposition a signalé quelle était l'attitude du parti libéral fédéral dans cette affaire. Il a parlé des résolutions qui ont été publiées,—il n'en a pas été ainsi lors du récent congrès du parti tory où ce dernier a exposé sa politique en matière de versements d'appoint,—et comme le député le sait, la délégation qui a rencontré le chef de l'opposition et certains membres de ce parti a exprimé, dans un communiqué qui a été publié, sa profonde satisfaction de la façon dont elle a été reçue et de la manière dont le parti libéral a exposé son point de vue.

J'ai sous les yeux les mémoires dont mon ami a parlé. L'un est celui du conseil de l'Union agricole interprovinciale et l'autre porte sur la politique agricole en général. Quelle est l'attitude du gouvernement à propos de ce mémoire? Mon ami prétend-il que ces deux mémoires, soumis par une organisation agricole très puissante de l'Ouest, ne devraient pas être considérés comme l'expression de l'opinion publique dans l'Ouest du Canada? Ces deux mémoires indiquent-ils que 95 p. 100 des cultivateurs de l'Ouest appuient la politique gouvernementale en matière de versement d'appoint? Je dirai à mon jeune et aimable ami qu'il sera sage de sa part de prendre soigneusement connaissance de l'opinion publique représentée par le milieu agricole de sa circonscription. A la suite d'une telle enquête, il lui faudrait reviser ses positions pour être en mesure de revenir à la Chambre à titre de porte-parole autorisé des cultivateurs de l'Ouest canadien.

**M. Horner (Acadia):** Je voulais parler en particulier du mémoire présenté au premier ministre par la délégation des cultivateurs de